
EXAMEN D'ACCES AU STAGE PROFESSIONNEL D'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE Session 2021

7 AVRIL 2021 : 9 heures à 12 heures

EPREUVE : LE DROIT NATIONAL DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Durée : 3h00
Coefficient : 6

SUJET : Forces et Faiblesses de la Conciliation

Documents autorisés : Code civil, Code de commerce, Code du travail